

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE LAROUSSE DE BUCHELAY

Procès verbal du conseil d'école du 23 février 2017

Étaient Présents :

- Enseignantes : Mme JOUVEL (Directrice / CP), Mme CARCREFF (CP), Mme BAILLON (CE1), Mme PREUD'HOMME (CE1), M. Younsi (CE2), Mme WENTA-BOUFRAD (CE2-CM1), Mme MILLE (CM1), Mme BELKHELLADI (CM2), Mme FORTIER (CM2).

- Municipalité : Mme SIEMIONOW (Service scolaire et périscolaire).

- Parents d'élèves élus : Mmes PELHATE, SOUFAIH, TITREN, DI BIAGI et MINARD-BOULAY ; Ms HOGNON et BERTINETTI

Étaient absents ou excusés :

M. QUERE (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Rosny), M. MARTINEZ (Maire de Buchelay), Mme DEFRESNE (Maire adjoint chargée des affaires scolaires), Mme FAYOLLE (Maire adjoint chargée du périscolaire), Mme MAGNY (enseignante, CE2), M. AYALA (enseignant chargé de la décharge de direction / CP), Mmes LANCELEVEE et LOPIN, M. MOUHOUBI .

Début de séance : 18h05

Fin de séance : 19h55

Secrétaire : Mme Carcreff

Vous trouverez en italique les questions des représentants de parents élus.

1. Suivi des projets – Sorties scolaires :

➤ Projets pédagogiques :

- **Blues-sur-Seine** (coût supporté intégralement par la mairie) pour Mmes Wenta et Fortier : 6 interventions qui ont abouti à un spectacle le 15/11/16 avec un taux de présence assez important.

- **Téléthon** : le 02/12, organisé par les parents d'élèves élus, avec un gain de 250€

- **Création d'un agenda scolaire avec La Ligue contre le Cancer** (intervention gratuite) : 3 interventions en CM2, l'alimentation pour Mme Fortier et le sommeil pour Mme Belkhelladi, qui ont abouti à diverses productions sur la prévention. Le jury s'est réuni à Versailles afin de sélectionner les productions. L'intervenante, Mme Dumoutier, remettra les agendas aux CM1 et CM2 en juin ; la mairie a validé les commandes.

- **École et Cinéma** (coût intégralement supporté par la Coopérative scolaire : 110 € de bus + 2 x 50€ pour les entrées, à chacune des 3 séances) pour Mmes Mille et Fortier : visionnage de 3 films (Princess Bride le 24/11, Les demoiselles de Rochefort le 20/01 et Le monde vivant prévu le 21/04 au cinéma Le Chaplin à Mantes-la-Jolie)

- **Mardi gras** : vente de crêpes et boissons le 27/02 organisée par les parents d'élèves élus au profit de la coopérative scolaire. Merci d'avance !

- **Partenariat avec l'orchestre de la Police Nationale**, projet initialement prévu pour les CP, avec l'école Rousseau de Mantes. Ce projet proposé par la Police, trop ambitieux initialement, a pu être modifié de manière à être plus adapté au niveau des élèves. Les classes de Mmes Belkhelladi et Mille intègrent le projet. Ce dernier a débuté avec l'intervention d'un quatuor de clarinettes le 12 janvier puis de celle d'un quintette de cuivres le 16 janvier ; un quatuor de saxophones doit venir le 6 mars (Mme Jouvel espère que les CM1 et CM2 participants pourront avoir cette intervention). D'autre part, M. le Président de la République ayant choisi l'année 2016 comme étant celle de la Marseillaise, les élèves vont apprendre la Marseillaise ainsi que des « contre-Marseillaise », chants qui ont failli remplacer notre hymne national au cours de l'Histoire. Une première répétition aura lieu le 16 mars en journée ; la 2ème juste avant le spectacle, celui-ci ayant lieu le 30 mars à la Plaine des Sports, le soir. Cette représentation sera découpée en deux parties : lors de la 1ère, parents et enfants assisteront à un concert avec environ 50 musiciens, lors de la 2ème, les enfants chanteront accompagnés de 15 musiciens de l'orchestre. Les parents seront sollicités : aide à la maison pour l'apprentissage des chants, préparation du repas des musiciens. Ce projet a un coût conséquent : location de matériel de son et de lumière, entreprise de sécurité pour la représentation. Une entrée payante sera sans doute nécessaire, de l'ordre de 1 à 2€ par personne, la coopérative ne pouvant pas tout prendre en charge. Toute aide matérielle est aussi la bien-venue. Mme Siemionow propose de contacter M. Colin (Directeur Général des Services de la commune) afin que Didier puisse s'occuper du parking par exemple et demande à Mme Jouvel de fournir une liste des besoins humain et matériel.

- **Piscine** : (depuis cette année, les séances sont prises en charge par le GPSetO (Grand Paris Seine et Oise), le bus restant à la charge de la commune) les séances auront lieu les lundis ou mardis après-midi à partir du 27 mars. Un planning pour les parents accompagnateurs sera bientôt fourni aux familles.

- **Caserne des pompiers de Magnanville** pour Mme Mille : (coût supporté par la coopérative scolaire, 100€ de bus environ)

- **Foire aux jouets et à la puériculture** : tenue d'un stand pour une vente de gâteaux dont la recette sera reversée à la coopérative scolaire. Mme Jouvel demande si les parents souhaitent que l'école lance un appel aux dons de jouets. Les parents se renseignent.

L'équipe enseignante a-t-elle des pistes d'utilisation de ces recettes ? Il est difficile de répondre ne sachant pas quelle somme sera reversée. Néanmoins, l'achat de matériel sportif, une participation aux sorties ou projets, peuvent être envisagés.

- **Biodiversité** pour Mmes Wenta et Magny : (coût intégralement supporté par la coopérative scolaire : 2 X 335€) 4 séances (la 1ère en classe le 18/04, les 2ème et 3ème au parc du peuple de l'herbe les 20 et 27/04, la dernière en classe le 2 mai)

- **Fête de fin d'année** : *L'équipe enseignante a-t-elle quelque chose de prévu pour la fête de fin d'année ? L'équipe des représentants de parents d'élèves peut se rendre disponible au mieux pour vous aider.* Mme Jouvel s'est déjà renseignée

quant à l'utilisation du stade pour des jeux sportifs mais est trop occupée en ce moment avec le projet police pour mettre en place cette fête. Les parents proposent de prendre le relais en commençant un inventaire du matériel d'EPS utilisable à cette fin ; Mme Jouvel autorise les parents à se rendre le jour qui leur convient dans la réserve.

➤ **Sorties scolaires :**

Mme Jouvel précise qu'il est difficile de prévoir les sorties sans le budget définitif alloué par la mairie.... Mme Siemionow ajoute qu'il est voté le 31 mars mais que l'école peut utiliser environ 10 % du budget global alloué l'année précédente. Mme Jouvel note qu'en règle générale, il faut compter sur 15€ par élève pour le bus et 15 à 20€ par élève pour les activités, soit un budget total de 8750€. L'an passé, nous avons obtenu 5900€. En regroupant certaines classes nous pouvons diminuer les frais de transport, mais cela peut être encore insuffisant.

- les 2 CE1 : le 8 juin à l'Espace Rambouillet (13,50€/enfant + 565 € de bus)
- CM2 Mme Fortier et CM1 : accrobranche à Magny en Vexin 16€ par enfant + bus (devis non reçu)
- CM2 Mme Belkhelladi et CE2/CM1 : soit Thoiry à 13€/enfant soit Biotropica à 7,10€/enfant + bus selon budget alloué
- CE2 : en attente du retour de Mme Magny
- les 2 CP : en attente du coût final du projet musique....

M. Bertinetti précise que si les enseignantes désirent effectuer la visite de la station d'épuration de Colombes avec leurs élèves, la demande doit se faire fin août, début septembre.

➤ **Coopérative scolaire :**

Solde de 3815,08€ actuellement, sachant que des projets en cours n'ont pas été soldés.

Dons : 2002€, Photos : 1400€ soit 3402€

A quoi sert exactement le budget de la coopérative ? Comment est-il réparti ?

En plus, de tous ces projets ou sorties, 200€ sont alloués par classe chaque année soit 1800€. Il reste donc 1602€ utilisés notamment pour tous les bus et/ou entrées nécessaires aux projets de proximité :

Mme Belkhelladi : 5 bus vers le collège (350€)

Mme Fortier : 3 bus vers le collège (150€) + 3 bus vers le Chaplin (200€) + 3 entrées au Chaplin (150€) : 450€

Mme Mille : 2 bus vers le Chaplin (100€) + 2 entrées au Chaplin (100€) + 1 bus vers la caserne (100€) : 300€

Mmes Wenta et Magny : les bus pour le projet sur la biodiversité (335€ par classe)

soit un total d'environ 1770€ actuellement (sur les 1602€ logiquement restants.... On puise déjà dans les réserves....)

2. Liaisons :

➤ **Liaison GS/CP :**

3 réunions réparties sur l'année permettent un lien entre les enseignantes de la maternelle et du primaire ; seule la 1ère a déjà eu lieu afin de lister toutes les difficultés et les attentes de chaque enseignante. Ce sera lors de la seconde que sera déterminé le mode d'accueil des GS actuels.

➤ **Liaison CM2/6ème :**

- Défi maths pour la classe de Mme Belkhelladi avec Mme Bigon, professeur de mathématiques au collège : 1ère séance le 30/01, 2ème prévue courant avril.

- Intervention en CM2 de M. Font, professeur d'allemand au collège, afin de faire découvrir la langue. (3 interventions par classe ont eu lieu)

- Les enseignantes attendent encore la confirmation des jeux sportifs et de la visite du collège ayant lieu habituellement courant juin.

➤ **Liaison CM2/maternelle :**

La classe de CM2 de Mme Belkhelladi continuera à se rendre en maternelle afin de lire des écrits de tout type : contes, poésies, documentaires...

3. Exercices de sécurité :

➤ **Exercice d'évacuation :**

Le 2ème exercice incendie a eu lieu le 03/02 : tout s'est très bien déroulé.

➤ **Exercice de confinement :**

Le 27/02 aura lieu l'exercice PPMS annuel départemental. L'équipe n'a aucun renseignement sur les horaires et le type : soit une mise à l'abri simple soit un confinement. Les enfants en sortie régulière ne seront ni autorisés à sortir ni à rentrer pendant toute la durée de l'exercice. Il est rappelé aux familles de ne pas utiliser la ligne téléphonique de l'école. Mme Jouvel précise qu'il lui manque toujours du matériel, entre-autres les talkies-walkies, nécessaires à une bonne communication dans le cas d'un exercice de confinement.

4. Récréations et périscolaire :

-Suite au retour de plusieurs enfants concernant un élève qui baisse son pantalon pendant les récréations en montrant « son intimité », l'équipe était-elle informée ? Oui, les parents concernés ont déjà été informés tant par la directrice que par Mme Siemionow.

Avez-vous eu des retours sur le « jeu du pantalon baissé » ? Un rappel aux enfants a été fait et certains ont précisé que ce « jeu » avait lieu l'an passé à la cantine mais qu'il n'existe plus cette année. L'équipe enseignante rappelle que rien n'a été remarqué.

-Les parents remercient la mairie pour la mise en place d'un animateur dans la cantine pour la surveillance des enfants. Les retours de la part des parents et des enfants sont positifs. Le système de comportement mis en place semble approprié et porter ses fruits avec des enfants plus sereins. La mairie a-t-elle eu des retours à ce sujet de son côté ? La mairie précise que ses retours sont aussi positifs, Mme Jouvel va aussi dans ce sens en ajoutant de plus, que les retards engendrent moins de soucis de sécurité avec des enfants accompagnés jusque dans la cour. L'animatrice du périscolaire ne peut pas en effet les accompagner dans leur classe respective...

-Le prélèvement des factures sera-t-il opérationnel avant la fin de l'année scolaire ? Déjà un bon début avec l'envoi d'un mail avec la facture depuis mi-janvier. Mme Siemionow précise que c'est toujours en cours et que le même principe aura lieu en février ; les soucis ne sont pas liés au logiciel mais du fait de la trésorerie.

-De bons retours pour l'installation de la piste de luge en décembre. L'équipe enseignante a pu en profiter, avec les élèves. Merci.

5. Rentrée scolaire 2017-2018 :

➤ **Inscriptions :** l'inscription en mairie pour les nouveaux élèves se fera de manière dématérialisée via le portail famille ; les documents ne seront donc plus transmis aux écoles, mis à part une liste des enfants pré-inscrits. Mme Jouvel demande s'il est possible d'intégrer alors diverses informations sur le portail comme la liste des documents à fournir, une date de réunion et des documents en version imprimable afin de faciliter la tâche à la fois des familles et des directrices. Mme Siemionow est d'accord et attend la liste des informations à ajouter. Elle précise aussi que toutes les nouvelles familles seront contactées.

➤ **APC :** Mme Jouvel demande comment l'équipe enseignante doit procéder afin de proposer l'APC le midi (lundi-mardi et jeudi) sur le temps de cantine pour les enseignants qui le désirent sans trop perturber le périscolaire ? L'objectif est de permettre à tous les élèves, même ceux prenant le bus, d'avoir accès à un créneau horaire complet d'APC.... Mme Siemionow n'y voit aucun inconvénient dans la mesure où le service périscolaire est prévenu à l'avance et que les horaires sont réguliers.

➤ **Charte d'utilisation des locaux :** La rédaction de la charte est toujours en cours : l'équipe enseignante a déjà transmis le 1^{er} jet au périscolaire qui l'a annoté. Il reste donc à se rencontrer afin de finaliser le projet ; deux parents d'élèves élus pourront se joindre à cette réunion. Mme Jouvel précise l'utilité d'un règlement commun car les désagréments dus à l'utilisation des salles de classe pour l'étude (matériel perdu, détérioré, déplacé) perdurent. Mme Jouvel ajoute que certains parents lui ont fait part de violences à la cantine et de leurs interrogations quant à une surveillance effective. Mmes Jouvel et Siemionow donneront dès le début d'année un mot de rappel avec les différents numéros de téléphone et personnes à contacter en cas de soucis en fonction des temps concernés, scolaires ou périscolaires.

➤ **Budget :** Comme chaque année, Mme Jouvel a transmis à la mairie ses demandes pour le budget 2017 :

- **investissement :** Mme Jouvel a détaillé ses demandes en 3 catégories : mobilier, gros travaux et numérique

mobilier : chaises, tables et casiers, étagères, bibliothèques, meubles

gros travaux : chauffage, robinetterie, rideaux, anti-pince-doigts, ressort de rappel au petit portillon, des toilettes, interphone

numérique : accès internet dans toutes les classes, si possible non filaire afin d'utiliser des tablettes ou téléphones, 7 PC (1 par classe), VPI (pour certaines classes)

- **travaux en attente :**

rideaux : les enseignantes ne demandent que des rideaux faciles à utiliser et à réparer (en tissu ?), occultant mais pas trop non plus... Pour les classes dotés de TNI, il est peut-être possible de n'installer des occultants que sur une moitié de classe ?

robinet, dalles de plafond, anti-pince-doigts, lumière chez Mme Preud'homme

propreté des toilettes en cours de journée

Mme Jouvel tient cependant à remercier l'équipe des services techniques pour tout ce qui a déjà été fait, notamment la pose des nouveaux tableaux.

6. Validation des procès verbaux des conseils d'école :

Mme Jouvel propose une nouvelle procédure pour la validation des PV, avec un délai d'une semaine pour la vérification par les élus afin de ne pas risquer des délais trop longs pour l'affichage et la transmission aux familles. Mme Siemionow acquiesce.

Pour clôturer, Mme Jouvel remercie M. Younsi pour son remplacement qui s'est terminé ce jour.

Prochain conseil d'école : le jeudi 8 juin 2017 à 18h

La directrice,
Mme JOUVEL

La secrétaire,
Mme Carcreff